Surveillance de la zone de pêche de 200 milles

Le ministre d'État chargé des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a annoncé que l'on envisage, cette année, de doubler la patrouille de pêche du Canada afin d'assurer la surveillance des activités prenant place à l'intérieur de la nouvelle zone de pêche de 200 milles. Le Canada doit commencer d'exercer son contrôle sur cette zone, au plus tard, le 1er janvier 1977.

Le Service des pêches et de la mer (Environnement Canada) qui, actuellement, effectue 90% du travail de surveillance incombant au Canada dans les eaux du large, fera de plus en plus appel aux bateaux et avions du ministère de la Défense nationale. Ce dernier apporte déjà un soutien considérable aux patrouilles de pêche qui de plus, disposeront de certains bateaux de la flottille du ministère des Transports. La surveillance des pêches et l'application des règlements relatifs à celles-ci continueront, toutefois, de relever uniquement du Service des pêches et de la mer.

En 1976, les bateaux affectés à la surveillance des côtes est et ouest, totaliseront l'équivalent de 2 000 journées de travail environ, c'est-à-dire le double du chiffre actuel. Le temps de surveillance au large équivaudra, sur la côte Pacifique, à quelque 500 jours tandis que, sur la côte Atlantique il sera doublé, représentant, à peu près 1500 jours de mer. Les arraisonnements en mer de bateaux de pêche par des inspecteurs canadiens devrait atteindre le chiffre annuel de 1 400 et permettre, chaque mois, l'inspection en mer d'un tiers de la flottille étrangère et d'un sixième de la flottille canadienne.

Le nombre d'heures de vol passées à localiser et identifier les bateaux de pêche, devant passer à 4 000 par année, doit plus que doubler. Si l'on excepte le contrôle excercé par des avions privés nolisés par le Service des pêches et de la mer, on peut dire que les avions (Tracker et Argue) du ministère de la Défense nationale ont effectué seuls, jusqu'ici, la surveillance aérienne. Le contrôle exercé par le ministère de la Défense nationale doit d'ailleurs être renforcé, l'objectif étant de localiser et d'identifier, au moins une fois par semaine, chaque bateau pêchant dans la zone hauturière du Canada, et de surveiller encore plus étroitement, les régions-clés où les limites traversent des zones hébergeant de riches bancs de poissons.

Les bateaux canadiens concentreront également une partie de leurs efforts dans ces régions. Les bateaux, du Service des pêches et de la mer représenteront environ 56% de la patrouille en mer, ceux du ministère de la Défense nationale, approximativement 31%, et ceux du ministère des Transports, à peu près 13%. En 1976-1977, un crédit spécial de quatre millions \$ servira à cou-

vrir l'augmentation du coût des activités et de l'entretien des patrouilles aériennes et maritimes de tous les ministères.

Selon le ministre, l'accroissement des responsabilités canadiennes ne devrait se heurter à aucune difficulté: des ententes signées avec les principaux pays pêchant au large de nos côtes ont confirmé que ceux-ci avaient déjà accepté notre autorité en ce qui concerne la nouvelle zone. C'est au Canada qu'il reviendra de décider qui pêche une espèce donnée, dans quelle proportion, à quel endroit et à quel moment; d'accorder des permis aux bateaux étrangers; de limiter ces derniers à certaines zones, d'imposer la présentation de comptes rendus; de retirer les permis au besoin; de saisir les bateaux pour infraction au règlement et d'infliger des amendes et des condamnations dans ses propres cours.

L'an dernier, 423 inspections de bateaux étrangers ont permis de relever 48 infractions.

Lancement du plus gros patrouilleur de pêche du Canada

Le 12 juin dernier avait lieu du chantier naval de Ferguson Industries Ltd., à Pictou, (Nouvelle-Écosse) le lancement du plus gros patrouilleur de pêche jamais construit au Canada, le Cape Roger.

Le Cape Roger, qui mesure 205 pi, aura pour port d'attache Saint-Jean (Terre-Neuve), et se joindra à la flotte des patrouilleurs du Service des pêches et de la mer vers juin 1977. Le coût de ce navire est porté à environ 12 millions de dollars.

"Étant donné la perte du patrouilleur Cape Freels, au début de l'année, et la certitude d'une administration côtière plus étendue en matière de ressources marines, d'ici le 1^{er} janvier 1977, c'est avec grand plaisir que nous accueillons ce nouveau navire qui assurera la gestion et la surveillance des pêches au large de la Côte est", a déclaré le ministre M. Leblanc.

Bien que le *Cape Roger* ait pour fonction principale de voir à ce que les bateaux de pêche canadiens et étrangers au large de la côte Est du Canada respectent les règlements

nationaux et internationaux concernant les contingents de prise, les zones réservées, les dimensions des filets etc., il effectuera également de la recherche marine, océanographique et hydrographique.

En raison de ses dimensions et de sa très bonne tenue de mer, ce navire pourra également surveiller les routes de navigation en cas de déversement de pétrole, et contrôler l'immersion de déchets en mer dans des zones données.

Conçu pour naviguer dans les glaces, le Cape Roger sera muni d'un dégivreur spécial installé sur sa superstructure, ce qui lui permettra de naviguer dans les conditions météorologiques rigoureuses qu'on rencontre souvent dans le nord-ouest de l'Atlantique. Grâce à une vitesse maximale dépassant 16,5 noeuds et à la possibilité de lancement d'un hélicoptère Bell de type Jet Ranger, il pourra surveiller continuellement de vastes zones de pêche.

Le Cape Roger peut prendre à son bord 42 passagers, dont deux pilotes d'hélicoptères et six scientifiques.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à MIle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.